



## INSTITUTION GASNIER-GUY - SAINTE BATHILDE

Collège & Lycée - 28 rue du Tir, 77500 CHELLES

Tél : 01 60 20 53 01 - Fax : 01 64 26 37 04

E.mail : college.lycee@ggsb77.fr

# INFORMATIONS - Année Scolaire 2017-2018

## ❖ DATES & HORAIRES DE RENTREE DES ELEVES

### ⇒ LUNDI 04 SEPTEMBRE 2017

- Sixième : 10h00-15h00
- Cinquième : 13h00-15h00
- Quatrième : 14h00-16h00
- Seconde : 09h00-16h30

### ⇒ MARDI 05 SEPTEMBRE 2017

- Troisième : 09h15-11h20
- Première : 10h25-12h15
- Terminale : 13h55-15h45

## ❖ RAPPEL DES HORAIRES habituels

### ⇒ L'établissement scolaire est ouvert de 8h00 à 17h45 du lundi au vendredi

- **Matin et Après Midi** : Horaires modulables suivant l'EDT
- **Etude** : Les élèves inscrits sortent à 16h50
- **Mercredi** : Collège : AS : 13h00 à 15h00                      Lycée : Théâtre à 13h30  
                    Jack & Jill : 13h00-16h00

## ❖ LE JOUR DE LA RENTREE, il sera remis à votre enfant

⇒ **Un carnet de correspondance** dans lequel vous trouverez le règlement intérieur des élèves qui pose les règles pour bien vivre ensemble au sein de l'établissement, dans le respect des uns des autres. Vous devrez le signer après l'avoir lu attentivement avec votre enfant.

⇒ **Une carte scolaire nominative** qui sera utilisée pour l'accès à la restauration.

**L'élève doit toujours être en possession de ces deux documents.**

⇒ **Les élèves de 6<sup>ème</sup> auront accès au self dès le 04 Septembre 2017**

## ❖ RESTAURATION

Chaque mois, les repas consommés seront facturés et un prélèvement sera déclenché par la facturation. Les élèves de 1<sup>ère</sup> et T<sup>ale</sup> peuvent, à la place du plateau-repas, bénéficier d'une « formule éclair » pour 5€ (tickets à retirer auprès du Chef de la cuisine à la récréation du matin).

**Il y a un service de restauration le mercredi midi**

## ❖ ETUDE DU SOIR

Pour les élèves de 6<sup>°</sup> et 5<sup>°</sup>, elle sera assurée dès le **Jeudi 07 Septembre 2017**

## ❖ REGLEMENTS

### ⇒ **Acompte : de 100€ prélevé le 30 Septembre 2017 pour tous les élèves**

Vous pourrez consulter, sur Ecole Directe, votre relevé de frais annuel vers le 10 octobre.

Il n'y aura plus d'envoi du relevé de frais par la poste.

### ⇒ **LYCEE - Caution Manuels scolaires et ouvrages CDI : montant indiqué sur le bon d'attribution édité en début d'année**

Chèque à remettre dans une enveloppe au nom de l'élève au professeur principal (à l'ordre de : OGEC Gasnier Guy-Ste Bathilde).

Chèque non encaissé et détruit en fin d'année si tous les prêts sont restitués.

⇒ **Rappel** : Les procédures administratives et comptables de l'établissement sont simplifiées. L'OGEC a décidé de recourir au **PRELEVEMENT AUTOMATIQUE** pour le règlement de la contribution annuelle des familles. Il est le seul mode de paiement accepté par l'établissement. Votre RIB nous permet également d'effectuer les remboursements éventuels directement sur votre compte par virement.

## ❖ SECURITE DE VOS ENFANTS

- ⇒ Soyez très vigilants et respectueux des règles de circulation et de stationnement aux abords de l'établissement.
- ⇒ **NE STATIONNEZ PAS DEVANT L'ENTREE** et ne prolongez pas votre stationnement en dehors des emplacements banalisés.
- ⇒ **VIGIPIRATE** est toujours activé.

## ❖ VOS INTERLOCUTEURS

- Chef d'établissement : **M. F.BORALEVI**
- CPE - Vie Scolaire collège & lycée : **Mme C.FAUCHER BEAUFORT**
- Responsable pédagogique - 6° : **Mme H.PROFIT**
- Responsable pédagogique - 5° & 4° : **M. P.VALLET**
- Responsable pédagogique - 3° & 2° : **Mme L.BANULS PUIG**
- Responsable pédagogique - 1° & T° : **M. G.HEUCHEL**
  
- Animatrice pastorale : **Mme MP.THIEBAUT**
  
- Hôtesse d'Accueil : **Mme E.LE DIZES**
- Assistante de Direction : **Mme N.JACQUIN**
- Secrétaire des Elèves & Familles : **Mme I.PIEDADE**
- Secrétariat : **Mme B.MADEVAT**

### PERSONNEL DE LA VIE SCOLAIRE Collège & Lycée

- Mme L.BALET
- M. D.BELLIK
- Mme A.DA CRUZ
- Mme O.LEMEE
- M. S.MARMIER
- Mme B.SERGETIER

**Le nom des professeurs principaux et les équipes pédagogiques vous seront communiqués le jour de la rentrée.**